CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

DOSSIER

Grande-Bretagne, résilience et coopération avec la France

Pages 9 à 16

N° 317
SEPTEMBRE 2014
3ème trimestre

CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE
REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - GR.31
Toutes les générations du feu

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Président d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Membre d'honneur :
Général (2S) Jean Combette
Président national :
François Castanier
Vice-Présidents :
Daniel Gyre, Jacques Mariet
Secrétaire général :
à pourvoir
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Michel Bachette-Peyrade, Jean-Pierre Baudin, Jean Baudrat, Christian Blondel, Michel Bugeaud, François Castanier, Jacqueline Combémorel, Michel Dareau, Jean Folia, Daniel Gyre, Paul Laurent, Jacques Mariet, Robert Mastinu, Emmanuel Montanié, Loïc Salmon.

SIÈGE SOCIAL : Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur, escalier G.

ADRESSE POSTALE : A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07.

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, mercredi, jeudi 9h30-16h00
Fax : 01 44 42 30 46
Nelly Gosselin - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Directeur de la publication :
François Castanier

Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr
Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Publicité :
Jacqueline Combémorel - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

Imprimerie Centr'Imprim
36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N°2014_090004
Commission paritaire N° 0316 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

Éditorial 3

Informations services 4

Villes et unités décorées 6

Dossier 9

Grande-Bretagne, résilience et coopération avec la France

(c) Loïc Salmon

Histoire 17

Culture 21

La vie des sections 22

Carnet 31

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont disponibles sur le site :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur «Actualités» ou «Archives».

ÉDITORIAL

Chers amis

Le 11 novembre prochain sera commémoré le 96ème anniversaire de l'armistice de 1918. Souvenons-nous également que nous étions en opération de guerre sur le front d'Orient en Serbie dans les Balkans, où la cavalerie française, en août et septembre 1918, par une chevauchée fantastique débouchait sur la capitulation des empires centraux et le premier armistice de la Grande Guerre le 29 septembre 1918.

Rendons hommage à tous les combattants de tous les conflits auxquels notre Pays fut confronté durant le XXème siècle. La Grande Guerre est aussi la fin d'un monde. Nous pouvons considérer que si nous avons gagné, avec nos alliés, cette épouvantable guerre, nous avons, dans une certaine mesure, perdu la Paix, notamment par idéologie. La disparition des grandes familles régnantes des empires de Russie, d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et Ottoman et la création des pays artificiels contenaient les germes du deuxième conflit mondial du XXème siècle.

Notre association va en 2015 célébrer le 100ème anniversaire de la création de la croix de Guerre. Les projets sont en gestation avec beaucoup de problèmes comparables à un parcours du combattant !

Nous savons tous que si le rôle décisif joué par la Grande-Bretagne dans le courant de l'année 1916 est bien connu, nous avons peut-être moins en mémoire son engagement en 1914. Nous rendons aussi hommage au travers de notre revue à cette grande Nation qui, depuis l'Entente Cordiale et la fraternité d'armes durant les deux conflits mondiaux du XXème siècle, n'est plus la « perfide Albion » de l'esprit de nos grands anciens.

Je vous attends tous pour notre assemblée générale à Paris le mercredi 15 octobre prochain.

Amicalement et fidèlement,

le Président François CASTANIER

Dépense fiscale en faveur des anciens combattants

Le 16 juillet 2014, la commission des finances du Sénat a rendu public le rapport de contrôle budgétaire de Philippe Marini (UMP, Oise) sur la dépense fiscale en faveur des anciens combattants.

Rapporteur spécial de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation » , Philippe Marini a observé la part croissante de la dépense fiscale par rapport aux crédits budgétaires de la mission et le caractère spontané de cette augmentation. Les évaluations communiquées au Parlement dans la documentation budgétaire n'anticipent pas cette évolution et d'importants écarts sont constatés chaque année entre chiffrage initial et chiffrage définitif. Le rapporteur recommande de rationaliser la dépense fiscale en lui conservant son rôle dans la reconnaissance de la nation envers les anciens combattants et les victimes de guerre : collecter et réactualiser les données générationnelles relatives aux titulaires de la carte du combattant et d'un titre de reconnaissance de la nation, afin de disposer d'outils fiables pour chiffrer les dépenses fiscales et faire des simulations d'évolution ; présenter et justifier la contribution des différentes dépenses fiscales à l'atteinte des objectifs des programmes de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation », au même titre que les crédits budgétaires ; proposer des indicateurs qui permettraient d'intégrer les dépenses fiscales dans le dispositif de mesure de la performance de la mission ; mettre en œuvre sans délai l'évaluation des dépenses fiscales de la mission «Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation» prévue par la loi de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017 pour mesurer leur efficience et leur efficacité ; organiser, en concertation avec les associations d'anciens combattants, une réflexion globale sur la dépense fiscale au sein de la mission et formuler des propositions de refonte avant le 1er juillet 2015.

Grande-Bretagne : action caritative pour les blessés

Des sociétés caritatives privées récoltent des fonds pour créer et entretenir des centres de convalescence de combattants blessés en opérations, en partenariat avec le ministère britannique de la Défense.

Ainsi l'association « Help for Heroes » («De l'aide pour les héros ») a été créée en 2007 à la suite de l'afflux des grands blessés de retour d'Irak et d'Afghanistan. Elle ne reçoit aucun soutien de l'État et ne vit que de dons. Elle compte sur la générosité du public britannique pour lever 250 M£ (316 M€), en vue d'aider, sur une longue durée, d'anciens combattants blessés et malades ainsi que leurs familles. «Help for Heroes» travaille avec l'armée de Terre et le ministère de la Défense pour prendre soin des militaires encore en service. L'association a financé les travaux de transformation de l'ancien mess des officiers de Tedworth House en centre de convalescence de blessés de tous grades, pour un montant de 23 M£ (29 M€). Tedworth House dispose de 50 chambres individuelles et 4 studios pour des familles, d'un centre de réhabilitation par le sport, d'un potager, d'un espace de jeux pour les enfants et des salles pour la formation et le développement de compétences professionnelles, afin de faciliter le retour dans une unité militaire ou à la vie civile. « Help for Heroes » a déjà ouvert 4 centres de convalescence en Grande-Bretagne. Pour la Marine, des centres similaires existent à Portsmouth, Plymouth et Falsane.

Grande-Bretagne : montée en puissance de la réserve

Environ 80 % des militaires britanniques à carrière courte (4 ans en moyenne) choisissent d'entrer dans la réserve (12 ans). Les réservistes participent au combat : à la date du 30 avril 2014, 31 ont été tués lors des opérations en Irak (depuis 2003) et en Afghanistan (depuis 2001). Voir dossier p.9 à 16.

L'État va investir 1,8 Md£ (2,3 Md€) sur 10 ans pour entraîner et équiper les réservistes de l'armée de Terre, dont les effectifs devront atteindre 30.000 personnels vers 2020. Ces réservistes devront s'engager à effectuer 40 jours de périodes par an, dont 15 jours d'exercice de déploiement annuel au Danemark, en Allemagne, en Croatie, en Italie, à Chypre, en Espagne, au Kenya, à Belize (Amérique centrale) et aux États-Unis. L'échéancier des équipements des années fiscales 2012/2013 à 2021/2022 porte sur le renouvellement des uniformes, véhicules, appareils radio, moyens de communications numérisés, fusils et équipements de combat rapproché. La préparation opérationnelle prévoit un entraînement plus intense et spécifique, suivi de la mobilisation 1 année sur 5. Le réserviste est payé comme un militaire d'active du même grade. En outre, il reçoit notamment une prime annuelle nette d'impôt, une retraite (à partir d'avril 2015), une formation utile dans la vie civile et le paiement jusqu'à 38 jours de période annuelle. S'y ajoutent diverses primes, soumises à l'impôt, dont : 10.000 £ (12.667 €) pour un militaire d'active rejoignant la réserve ; 300 £ (380 €) pour une nouvelle recrue lors de son engagement + 1.000 £ (1.266 €) à l'issue de sa formation initiale + 1.000 £ (1.266 €) à la fin de sa formation complémentaire. Après la guerre des Falkland (1982), l'armée de l'Air a constitué une unité de réservistes, spécialisés dans la logistique (« N°4624 Squadron »), qui a été déployée dans les Balkans, en Sierra Leone, en Afghanistan, en Irak, au Koweït et au Qatar.

Voici quelques échos recueillis pendant un reportage en Grande-Bretagne du 12 au 16 mai 2014. D'une façon générale, les militaires de carrière britanniques sont mieux payés que leurs homologues français, mais partent en retraite plus tôt. Ils reçoivent un pécule de départ et bénéficient de logements à des loyers très inférieurs aux prix du marché dans leur ville de garnison. Toutefois, pour des raisons budgétaires, ils peuvent être licenciés au retour d'une opération...avec plus ou moins de ménagement ! Sur le plan opérationnel, les aviateurs français, qui adaptent le règlement selon les circonstances, ont tendance à en « faire plus » que les Britanniques... qui l'appliquent strictement! Par ailleurs, quoique le terme « force expéditionnaire » soit souvent employé dans les discours officiels, les autorités militaires britanniques se montrent réticentes à la prise de risques inconsidérée, que l'opinion publique supporterait mal. En effet, lors des opérations en Afghanistan, les troupes britanniques ont perdu 450 hommes et environ 200 blessés sont passés par le centre de convalescence de Tedworth House.

Loïc Salmon

Un guide, publié par l'armée de Terre et intitulé « Pourquoi avoir des réservistes est bon pour votre entreprise », explique à l'employeur qu'il contribue ainsi à la défense et la sécurité du pays. Les réservistes reçoivent aussi des formations susceptibles de servir à leur entreprise : technologie de l'information ; expression orale ; manipulation de substances dangereuses ; permis poids lourd ; secourisme ; hygiène et sécurité ; restauration ; gestion du personnel. En outre, pour chaque salarié mobilisé, une petite ou moyenne entreprise reçoit une somme forfaitaire de 500 £ (633 €) par mois de dédommagement. Les grands groupes n'y ont pas droit.

SENLIS (Oise)

Croix de Guerre 1914-1918

Senlis en 1914 est le point d'avancée allemande maximum en direction de Paris. Le 2 septembre au matin, un combat d'artillerie a lieu entre les batteries françaises, placées sur les hauteurs au Nord-Est de Senlis et les batteries du IVème Corps allemand positionnées sur les hauteurs de Montépilloy évacuée par les troupes anglaises. En fin de matinée, sous le feu de l'ennemi, une partie de la 112ème Brigade se replie sur une ligne de défense située au Sud de Senlis de part et d'autre de la route nationale, un peu au Sud de l'hôpital.

En fin d'après-midi, les dernières troupes françaises, qui ont repoussées plusieurs assauts, quittent Senlis en combattant, suivies de près par l'avant-garde allemande. Celle-ci est accueillie par un feu nourri du 350ème Régiment d'infanterie qui tient les tranchées au Sud de l'hôpital et est obligée de se retirer précipitamment. Surpris et enragés d'avoir eu affaire à forte partie, les Allemands prennent des otages, dont le maire. Après avoir réuni une forte troupe, les envahisseurs sortent de Senlis, poussant devant eux un groupe d'otages civils français. Plusieurs otages ayant été touchés, les troupes françaises cessent alors de tirer, avant qu'un combat acharné commence. Les Fran-

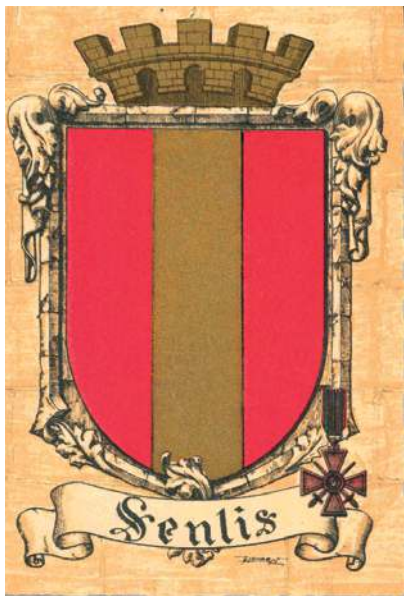

çais résistent courageusement, repoussent l'assaut et commencent un mouvement de repli, faute de munitions. Toutefois, ce sont les Allemands qui sont obligés de reculer dans la ville après une contre-attaque du 350ème Régiment d'infanterie laissé en couverture. Ce dernier, ayant accompli sa mission de couverture, se retire du front Senlis-Borest et s'installe dans la région de Dammartin-en-Goële. Le 2 septembre au soir, la ville est aux mains de l'ennemi, qui l'incendie. Le bilan de cette bataille est terrible pour la ville et ses habitants : après un bombardement au canon visant la cathédrale sans trop de dommages pour l'édifice, Senlis (ville ouverte) subit l'invasion allemande avec une sauvagerie incroyable : 112 maisons sont incendiées volontairement sur l'axe principal Nord-Sud. Plus de 20 civils sont fusillés, dont le maire Eugène Odent et 5 otages. Avant la retraite allemande du 6 septembre, la population assiste au pillage de ses magasins, maisons et caves. En septembre 1914, elle est classée «ville martyre». De 1915 à 1917, le général Foch installera sa famille à Senlis, où il viendra se reposer pendant l'été. De 1916 à 1918, l'École d'état-major se situera rue Bellon dans un ancien hôtel particulier, qui jouxtera la résidence de Foch (Hôtel Saint-Leu-Fautrat) qui, dès octobre 1918, sera le lieu où se prépareront les conditions de l'armistice. Le train spécial de Foch, qui sera élévé à la dignité de maréchal, sera préparé en gare de Senlis et partira le 9 novembre 1918 sur l'aire de la clairière de Rethondes. Senlis, base arrière hôpital durant toute la guerre, a vu ainsi de nombreux soldats alliés de toutes nationalités y être soignés, voire y mourir. Aussi un grand cimetière militaire de 1.200 tombes rappelle les soldats français, africains et du Commonwealth qui sont tombés sur la terre de France pour sa liberté. Le président du Conseil Raymond Poincaré remettra le 11 juillet 1920 la croix de Guerre à la ville de Senlis.

Bertrand Rouvillois

Le commando Kieffer

Le commando Kieffer est l'héritier des fusiliers-marins commandos créés par le capitaine de corvette Philippe Kieffer en Grande-Bretagne lors de la seconde guerre mondiale. Ces 177 combattants de la France Libre, intégrés à la Brigade britannique des forces spéciales, furent les seuls Français à débarquer en Normandie le 6 juin 1944.

Philippe Kieffer, officier de Marine de réserve, qui a rejoint les Forces françaises libres en Grande-Bretagne, est impressionné par les méthodes des commandos britanniques, En 1942, il constitue la « Troop 1 » des commandos français avec une vingtaine de volontaires, dans les environs de Portsmouth. Au printemps, le général De Gaulle demande à Lord Mountbatten, chargé des opérations spéciales, la création d'un commando français de 400 hommes. Les Britanniques sont intéressés par l'apport d'hommes susceptibles d'agir en France, donc connaissant le pays et la langue de leurs habitants. L'enseigne de vaisseau Philippe Kieffer est désigné pour en prendre le commandement. La formation a lieu avec les commandos britanniques au « béret vert » en Écosse dans les Highlands. Après une formation particulièrement rude, le bataillon est placé sous le commandement de Lord Lovat, qui dirige la 1ère Brigade de commandos. Cette rigueur de l'entraînement tient à la difficulté et la dangerosité des missions qui leur seront confiées derrière les lignes ennemies. En mai 1944, les 177 commandos français reçoivent leur propre insigne, cousu sur le béret vert porté « à l'anglaise », c'est-à-dire sur le côté gauche. Ce premier Bataillon des fusiliers-marins commandos (BFMC) est alors incorporé au sein du commando N° 4 de la Brigade des forces spéciales. Il débarque le 6 juin 1944 de la barge 527 à 7 h 55 sur la plage de Colleville-sur-Mer à l'Est du dispositif allié. Leur objectif est La Brêche, à 500 m à l'Ouest de Riva Bella. Malgré des pertes significatives, ils s'emparent d'une pièce de 50 mm puis de l'ex-casino de Riva-Bella, avant de s'enfoncer dans les terres par Colleville et Saint-Aubin d'Arquenay pour faire jonction à Bénouville (« Pegasus Bridge ») avec les troupes aéroportées britanniques. Ils y arrivent vers 16 h 30, puis occupent les lisières du Plain vers 20 h 00. Au soir du 6 juin, le 1er BFMC a perdu presque 25 % de ses effectifs. Il combat jusqu'au 27 août 1944, puis est renvoyé en Grande-Bretagne pour être complété. En novembre 1944, au cours de la bataille pour contrôler l'Escaut, le 1er BFMC est débarqué sur l'île de Walcheren (Pays-Bas) et prend Flessingue dans le cadre d'une opération combinée avec les commandos britanniques. Sur les 177 commandos qui débarquèrent le 6 juin, 10 ont été tués ce jour et 24 seulement terminent la campagne de Normandie indemnes après 78 jours de déploiement, alors qu'ils ne devaient combattre que 3 ou 4 jours. En tout, 27 ont été tués au combat. Oubliés pour des raisons politiques, les commandos survivants ne recevront la Légion d'Honneur que 60 ans plus tard. Le 8 mai 2008, Nicolas Sarkozy annonce sa reconstitution. Devenu le 6ème Commando de Marine appartenant aux forces spéciales, il comprend 70 hommes en 2014 basés à Lorient.

DR

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire

PÉRONNE (Somme)

Croix de Guerre 1914–1918 et 1939–1945

Les Allemands entrent dans Péronne le 28 août 1914. La ville connaît ses premières destructions et ses premières victimes. Ce n'est que le début de nouvelles souffrances. Reprise par les Français le 15 septembre, après la victoire de la Marne, puis de nouveau par les Allemands – des Bavarois – le 24 septembre, Péronne va demeurer occupée deux années et demie, jusqu'en mars 1917.

Sa population va subir exactions, pillages, réquisitions, etc…. pendant de longs mois jusqu'à l'offensive franco-britannique du 1er juillet 1916. Celle-ci commence par un bombardement intensif de la part de l'artillerie française, à compter du 24 juin 1916. Jours et nuits, pendant plus d'une semaine, les obus pleuvent sur la ville. Terrée dans les caves, de même que les occupants, la population va subir ce bombardement « fratricide », car il nous faut tirer sur notre territoire et ses habitants pour les délivrer. Péronne sera détruite à 80 %. L'occupant évacue la population, courant juillet 1916, vers la Suisse via la Belgique et l'Allemagne. Péronne restera allemande jusqu'en mars 1917 lors du repli stratégique ennemi sur la Ligne Hindenburg. Ce qui pouvait encore resté debout est dynamité par l'ennemi.

Lorsque les premiers soldats britanniques entrent dans Péronne le 18 mars 1917, la ville n'est plus qu'un champ de ruines. Pour autant, des Péronnais reviendront s'y installer. Un an plus tard, en mars 1918, l'ennemi, dans un ultime sursaut, attaque et traverse Péronne vers Amiens, avant d'être arrêté à Villers-Bretonneux par les Australiens. Lors de la contre-attaque alliée, ces derniers reprendront Péronne le 2 septembre 1918 ou du moins ce qu'il en reste. Pour son héroïsme, Péronne se verra décerner la croix de Guerre 1914-1918 avec palme.

La ville va être reconstruite et, au début des années 1930, sera toute neuve. Hélas, des bruits de bottes vont bientôt se faire entendre. Alors que la guerre est officiellement déclarée à l'Allemagne le 3 septembre 1939, les hostilités ne commencent que le 10 mai 1940 avec l'invasion des Pays-Bas, de la Belgique et du Nord de la France. C'est la « guerre éclair » qui se déchaîne. Le 17 mai 1940, la ville est soumise à un violent bombardement de la Luftwaffe. Il y a de nombreux dégâts et de nombreuses victimes. Le lendemain, l'avant-garde fait son entrée dans la ville. Le 19 mai, l'occupant s'installe dans Péronne... pour la troisième fois en 70 ans !

Après l'armistice du 25 juin, Péronne est placée en partie en « zone interdite ». Son quartier Sud de La Chapelette, au-delà du canal de la Somme, est en « zone occupée ». Péronne dépend du Gross-Bruxelles. Elle le restera jusqu'à ce jour du 1er septembre 1944, où les troupes américaines du général Hodges (19ème Corps d'armée) y pénètrent, alors même que des résistants ont investi les principaux bâtiments publics.

Péronne recevra la croix de Guerre 1939-1945 avec une étoile pour les épreuves subies par sa population et pour le courage dont elle a fait preuve au cours de ces longues années d'occupation.

Daniel Therby
président de la Société archéologique de la région de Péronne

GRANDE-BRETAGNE

Résilience et coopération avec la France

Stratégie de sécurité nationale p.10

Le renseignement p.11

La dissuasion nucléaire p.12

La Force navale européenne p.13

La Marine p.14

L'armée de l'Air p.15

L'armée de Terre p.16

Dossier réalisé par Loïc Salmon Rédacteur en chef

La Grande-Bretagne dispose de bases en Méditerranée (Gibraltar et Chypre), en Atlantique Sud (Iles Malouines, Ascension, Géorgie du Sud et Sandwich) et en océan Indien (Diego Garcia). Elle maintient une présence militaire en Allemagne jusqu'en 2020. Ses troupes peuvent s'entraîner au Canada, au Kenya et à Brunei. L'impact des opérations en Afghanistan et en Irak a été considérable sur l'opinion publique. Depuis, les débats sur la défense entre gouvernement et opposition peuvent devenir virulents à la Chambre des Communes (Assemblée nationale), contrairement au consensus existant en France depuis 50 ans. Par ailleurs, au sein du ministère de la Défense, les militaires exerçant d'importantes responsabilités travaillent en binôme avec des civils. Or, le bon plan de carrière d'un haut fonctionnaire exige de changer régulièrement de secteur, quitte à y revenir quelques années plus tard. Il s'ensuit une perte de compétences et de mémoire, notamment en matière d'équipements de plus en plus confiés à des entreprises privées. Comme 3 des 4 entreprises de taille mondiale sont américaines, il s'ensuit un sérieux risque de trop grande dépendance. Par ailleurs, la Grande-Bretagne a pris conscience qu'elle ne représente plus grand-chose pour les États-Unis. La France présente donc pour elle un intérêt en matière d'expertise, car leurs besoins sont similaires. Les forces armées britanniques ont déployé toutes leurs capacités en Afghanistan, mais n'ont pu mettre en œuvre que des moyens ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) au Sahel. Or, demain, c'est sur ce théâtre d'opérations et en Somalie que se retrouveront les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. En vue de constituer une force expéditionnaire interalliée et interarmées (CJEF), le Traité franco-britannique de Lancaster House (2010) donne un cadre juridique à la coopération de défense, vise à la renforcer dans les domaines opérationnel, capacitaire et industriel et enfin à améliorer l'interopérabilité. La CJEF, force non permanente et mobilisable sous faible préavis à l'horizon 2016, doit pouvoir planifier et conduire une opération interarmées, s'engager en premier sur un théâtre extérieur et s'intégrer dans un cadre multilatéral (ONU, OTAN et Union européenne). La montée en puissance s'effectue par des exercices annuels communs : 2011, Flandres (Terre) ; 2012, Corsican Lion (Marine) ; 2013, Joint Warrior (Air) ; 2014 (12-22 mai), Rochambeau (Terre) pour certifier la composante Terre de la CJEF. Le concept de CJEF sera validé en 2015 et 2016. Enfin, un arrangement cadre sur le lancement du programme franco-britannique de missile anti-navire léger a été signé le 31 janvier 2014 et un accord de coopération sur les drones de combat le 15 juillet.

DOSSIER

La stratégie de sécurité nationale

Risques et menaces

La Grande-Bretagne entend projeter son influence à l'étranger pour préserver ses valeurs : État de droit, démocratie, liberté d'expression, tolérance et droits de la personne humaine. Elle ne redoute pas d'agression conventionnelle sur son territoire, mais, en tant que société ouverte, se sent très vulnérable dans un monde très interconnecté.

Le document sur la « Stratégie de sécurité nationale », co-signé par le Premier ministre David Cameron et le vice-Premier ministre Nick Clegg, a été présenté au Parlement en 2010. Équivalent du Livre blanc français sur la défense et la sécurité nationale, il sera mis à jour tous les cinq ans.

CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ

Le Conseil national de sécurité réunit les principaux ministres, chefs militaires et directeurs des services de renseignement. Il répartit les risques et menaces prioritaires en trois catégories, selon leurs éventualité et dangerosité. Dans la **première catégorie**, arrive en tête le terrorisme international, susceptible de frapper la Grande-Bretagne ou ses intérêts, notamment par une attaque de type nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (NRBC), perpétrée par des terroristes et/ou une montée en puissance du terrorisme en Irlande du Nord. Le cyberespace britannique pourrait subir des attaques par d'autres États et le grand banditisme. Une catastrophe accidentelle ou naturelle (grave inondation côtière ou épidémie de grippe), affectant au moins trois régions du pays pourrait nécessiter une réponse nationale. Une crise internationale à caractère militaire pourrait entraîner les participations de la Grande-Bretagne, de ses alliés, d'autres États et d'acteurs non-étatiques. La **deuxième catégorie** de risques concerne d'abord une attaque NRBC contre la Grande-Bretagne ou ses territoires d'outre-mer par un autre État ou une entité qui agirait en son nom. Une grande instabilité, une insurrection ou une guerre civile à l'étranger pourrait créer un contexte exploitable par des terroristes pour menacer la Grande-Bretagne. Une résurgence à grande échelle du crime organisé pourrait affecter le pays. Une agression délibérée d'un autre État pourrait perturber gravement les flux d'informations reçues, transmises ou collectées par satellites. La **troisième catégorie** inclut d'abord une agression militaire, hors NRBC, par un autre État, entraînant des pertes humaines et endommageant des infrastructures. Des terroristes, criminels en bandes organisées, immigrants clandestins et trafiquants de marchandises prohibées, dont le nombre ou l'amplitude augmenterait de façon significative, pourraient tenter de franchir les frontières. Une guerre, un accident grave, une convulsion politique majeure ou une manipulation délibérée des producteurs de pétrole et de gaz pourraient provoquer une instabilité des prix ou une interruption brutale des approvisionnements du pays. Le déversement de produits radioactifs d'une centrale nucléaire civile en Grande-Bretagne même pourrait polluer une ou plusieurs régions du pays. Une agression militaire conventionnelle contre un autre État membre de l'OTAN ou de l'Union européenne pourrait obliger la Grande-Bretagne à intervenir. Un litige de souveraineté ou un conflit régional de plus grande ampleur pourrait déboucher sur une agression contre un territoire britannique d'outre-mer. Enfin, une interruption à court ou moyen terme des fournitures internationales de ressources essentielles (produits alimentaires ou miniers) aurait un impact sérieux sur l'économie du pays.

LE RENSEIGNEMENT

Répondre aux urgences et priorités

Selon le document officiel « Revue des programmes de défense et de sécurité », les moyens de renseignement doivent répondre aux besoins fondamentaux des armées, de la police et en matière de résilience.

La communauté britannique du renseignement fonctionne dans un cadre légal strict. Elle comprend : le « Government Communications Headquarters (GCHQ, renseignement d'origine électromagnétique) ; le « Secret Intelligence Service » (SIS ou MI 6, renseignement extérieur) ; le « Security Service » (MI 5, sécurité intérieure et contre-espionnage) ; « Defence Intelligence » (DI, renseignement militaire) ; le Comité conjoint du renseignement, qui établit une synthèse quotidienne des renseignements des GCHQ, MI 6, MI 5 et DI pour le Premier ministre ; le Centre commun d'analyse du terrorisme ; les cellules de renseignement d'autres ministères. Tous doivent disposer de moyens techniques suffisants pour la cybersécurité et améliorer leurs capacités de lutte antiterroriste et contre la prolifération d'armes. Pour se concentrer sur les priorités absolues et rester au niveau des développements technologiques malgré les restrictions budgétaires, souligne le document, le programme d'économies réalisé par les travaux en coopération sera accru. En outre, l'effort sera réduit dans les domaines estimés de moindre importance par le Conseil national de sécurité et le Comité conjoint du renseignement. Les menaces, leur prévention et les occasions favorables de les contrer doivent être identifiées au plus tôt. La souplesse opérationnelle doit permettre d'atteindre cinq objectifs. La collecte de renseignements et leur évaluation fournissent un aperçu et une compréhension stratégiques pour l'aide à la prise de décision et de mesures. Elles donnent très tôt indications et avertissements sur les intentions d'États hostiles, ou potentiellement hostiles, et d'acteurs non-étatiques ainsi qu'un aperçu de leurs capacités. La communauté du renseignement identifie le rayon d'action et l'ampleur des réseaux de terroristes et de prolifération d'armes, en vue de contribuer à les démanteler, y compris par la coopération avec les ser-vices de pays alliés pour interdire les chargements de marchandises illégales. Des investigations sont entreprises sur les activités terroristes, des premières tentatives de radicalisation à la planification détaillée d'une attaque. Il s'agit de maintenir la capacité d'appréciation technique, au bon moment, des nouveaux systèmes d'armes et technologies, pour leur prise en compte dans les programmes de planification et d'équipements de défense.

Outre la prévention, la communauté du renseignement intervient dans la prise de décisions d'ordre tactique et stratégique, apporte son soutien aux opérations militaires, policières et de gestion de crises (prise d'otages) et contribue aux efforts diplomatiques et militaires en Afghanistan et au-delà. La coopération avec des services de renseignements étrangers se développe d'abord avec les États-Unis, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Elle s'étend à d'autres pays, aux intérêts de sécurité partagés, par des opérations conjointes et des échanges de renseignements en Europe et ailleurs. Le partage d'évaluations de menaces terroristes et de conseils en matière de sécurité s'étend aux organisations internationales, dont l'OTAN et l'Union européenne. Enfin, l'aide au développement des capacités et compétences de nouveaux partenaires en matière de renseignement contribue à l'effort commun.

DOSSIER

La dissuasion nucléaire

Ultime recours et permanence à la mer

La composante nucléaire britannique repose uniquement sur 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), chacun équipé de 16 missiles du type américain Trident. Le gouvernement britannique estime crédible une dissuasion avec un armement nucléaire moindre.

Interrogé le 7 mai 2014 par la Commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale française, l'ambassadeur britannique a précisé que les têtes nucléaires sont conçues et fabriquées en Grande-Bretagne et que les opérations des SNLE se conforment uniquement aux instructions du Premier ministre, transmises par des systèmes britanniques. Il a rappelé que le traité franco-britannique de partage d'installations nucléaires, en France et en Grande-Bretagne, permettra de réaliser des tests virtuels sur les têtes nucléaires, d'en réduire les coûts et de sauvegarder les technologies et les compétences respectives.

CONTEXTE STRATÉGIQUE

La « Revue des programmes de défense et de sécurité 2010 » a réexaminé la dissuasion nucléaire et le coût de sa modernisation. Le Traité de non-prolifération nucléaire, (TNP), en vigueur depuis 1970, limite le nombre de pays détenteurs de l'arme nucléaire. Toutefois, la Grande-Bretagne, qui l'a ratifié, considère que le risque demeure en raison des arsenaux encore existants, du nombre croissant de pays susceptibles de s'en doter et de l'éventualité d'un soutien de certains pays au terrorisme nucléaire. En outre, un basculement majeur de la situation internationale pourrait la menacer d'une attaque nucléaire directe. La Grande-Bretagne rappelle que la dissuasion nucléaire britannique contribue à la sécurité collective de la zone euro-atlantique par son appartenance à l'OTAN. En outre, elle a exclu l'utilisation et la menace de l'arme nucléaire contre un État non nucléaire et partie au TNP. Cependant, cette garantie ne s'appliquerait plus à un État qui ne respecterait plus l'obligation de non-prolifération. En outre, elle pourrait être révisée en cas de menace par des armes biologiques ou chimiques de destruction massive.

RÉDUCTION DE CAPACITÉ

Compte tenu des restrictions budgétaires, le gouvernement entend maintenir les SNLE actuels en service jusqu'au début des années 2030. Une décision sera prise en 2016 sur la conception de leurs successeurs, dont le nombre pourrait passer de 4 à 3. Par contre, les réductions suivantes sont décidées : 40 têtes nucléaires à bord de chaque SNLE au lieu de 48 actuellement ; 120 têtes opérationnelles disponibles au lieu de 160 ; pas plus de 180 armes nucléaires en stock vers 2025 au lieu de 225 aujourd'hui ; moins de missiles opérationnels à bord de chaque SNLE. Les submersibles de la prochaine génération seront configurés pour recevoir 8 tubes de missiles opérationnels au lieu de 16. En outre, un accord est intervenu avec le fournisseur américain pour réduire la taille de ces tubes. Par ailleurs, les dépenses sur les infrastructures relatives à la dissuasion nucléaire seront revues à la baisse. Les économies réalisées sur les SNLE en service devraient atteindre au moins 900 M£ (environ 1 Md€) sur 10 ans.

Enfin, le coût de remplacement des SNLE et des missiles Trident est estimé à 20 Md£ (24,6 Md€) selon les prix en vigueur en 2006, indique la « Revue des programmes de défense et de sécurité ».

La Force navale européenne

Créer de la résilience en Somalie

La Force navale européenne de lutte contre la piraterie en océan Indien (EUNAVFOR), mise sur pied en 2008, parvient à la contenir avec l'aide des formations navales étrangères présentes sur zone* (voir revue N°303 mars 2011). *Son mandat ne devrait pas être prolongé au-delà de 2016 pour des raisons budgétaires et opérationnelles.

L'état-major de l'EUNAVFOR est installé à Northwood à proximité du siège du commandement maritime de l'OTAN (*encadré*), tous deux situés dans une enceinte ultra sécurisée, où l'Association des journalistes de défense s'est rendue le 16 mai 2014. Dans le cadre de l'opération « Atalante » au large de la Somalie, l'EUNVFOR a pour mandat de : protéger les navires du programme alimentaire mondial ; dissuader, prévenir et réprimer la piraterie; contribuer à la surveillance des pêches. Elle coordonne ses patrouilles avec les navires OTAN de l'opération « Ocean Shield », ceux de la «Combined Task Force 150 » (14 pays) dirigée de Bahreïn pour la lutte contre le terrorisme et ceux de l'Inde, de la Chine, du Japon, de la Russie et de la Corée du Sud.

Depuis décembre 2012, l'EUNAVFOR peut intervenir dans les eaux territoriales de la Somalie et jusqu'à 2 km à l'intérieur des terres. La destruction de moteurs hors bord d'embarcations a plus valeur d'avertissement qu'un effet tactique. Les pirates ont dû déménager leurs installations à 10 km à l'intérieur et ne peuvent plus planifier leurs opérations, car ils se savent observés en permanence. L'effort paie dans la durée : 176 navires marchands attaqués et 36 piratés en 2010 ; 7 attaqués et 0 piraté en 2013 ; 3 attaqués et 0 piraté jusqu'en mai 2014. L'UE a conclu des accords avec les Seychelles, la Tanzanie et l'Île Maurice pour juger les pirates appréhendés. Toutefois, la piraterie pourrait reprendre si les compagnies maritimes réduisent leurs efforts en matière de sécurité : transit des navires dans le corridor sécurisé du golfe d'Aden ; mesures de protection à bord ; embarquement d'équipes armées, militaires ou privées. Parallèlement, l'UE élabore des projets pour la Somalie : reconstruction de l'État ; développement économique; éducation ; aide humanitaire ; sécurité ; formation à la lutte contre la piraterie et à la sécurité maritime.

Commandement maritime de l'OTAN (MARCOM)

Après la fermeture de celui de Naples, l'unique état-major maritime de l'OTAN, dénommé « Allied Maritime Command » (MARCOM), se trouve à Northwood (banlieue de Londres), depuis le 1er décembre 2012. Dans le cadre de la réforme de l'OTAN, il regroupe tous les moyens de communications et de commandement pour les avions et les sous-marins en temps de paix. La délégation française est dirigée par un vice-amiral d'escadre. Des avions radars d'alerte avancée AWACS assurent la surveillance de l'espace aérien. Des chasseurs de mines et des frégates sont déployés en Méditerranée et mer Baltique, où ils côtoient chaque jour des bâtiments russes. Autrefois invités aux exercices OTAN, ces derniers n'y participent plus depuis avril 2014. Dans le cadre de la lutte contre la piraterie en océan Indien, les unités russes escortent les navires marchands battant leur pavillon. La situation n'a rien d'agressif : les commandants des bâtiments russes parlent à la radio avec ceux des unités de l'OTAN pour assurer la coordination. En mer Noire, les navires des pays membres de l'OTAN y naviguent sous leur pavillon national et pas au-delà de 21 jours. A la suite de la crise ukrainienne, l'effectif du MARCOM est passé de 150 personnes à 300 en décembre 2013. Toutes les possibilités sont envisagées, y compris le recours à l'article 5 du Traité de Washington sur la défense collective. Mais une telle décision nécessite un consensus parmi les 28 États membres de l'OTAN.

DOSSIER

LA MARINE

Centrée sur la projection de puissance

Le groupement de forces d'intervention rapide, «Response Force Task Group» en anglais (RFTG), se trouve au cœur du dispositif naval, hors dissuasion nucléaire. Sa mise en œuvre nécessite navires de surface, sous-marins, aéronefs et commandos. Opérationnel vers 2020, il devra assurer une intervention, simple ou complexe, apporter un appui à deux autres (une simple et une complexe) et maintenir ses engagements permanents dans et hors du territoire national.

Le Commandement des opérations navales se trouve à Portsmouth, où s'est rendue l'Association des journalistes de défense le 13 mai 2014. Selon la présentation d'un officier supérieur, le RFTG peut déjà : se protéger ; durer jusqu'à 9 mois en opérations avec un appui aérien adapté ; conduire une opération amphibie ; s'intégrer à une coalition de forces françaises et américaines ; participer à une évacuation sanitaire en cas de catastrophe naturelle ; coopérer à une opération de maintien de la paix ; soutenir des forces spéciales dans la lutte anti-terroriste. Sous préavis de 5 jours, un détachement peut se déplacer de 725 km par jour pour intervenir à partir de la haute mer jusqu'à la limite des eaux territoriales (12 milles marins, soit 22 km) de 147 États côtiers. Le RFTG repose sur un groupement de commandos, issus de la Brigade des « Royal Marines » (1.800 hommes) et qui débarquent d'un navire mère par hélicoptère ou péniche. Le RFTG dispose d'une force de frappe constituée des missiles de croisière Tomahawk lancés de sous-marin, des hélicoptères de combat Apache et des canons des frégates. Son futur navire amiral, le porte-aéronefs à tremplin *Queen-Elizabeth*, entrera en service après 2020 : 65.000 t ; distance franchissable, 12.000 km ; autonomie, 50 jours). Son parc aérien de 40 appareils, comptera des hélicoptères Apache et de transport tactique Chinook («bananes volantes»), Crownsnest et Merlin ainsi que des avions multirôles F-35B Lightning II à décollage court et atterrissage vertical. A cette époque, la Grande-Bretagne disposera d'un corps expéditionnaire naval pour une frappe à partir de la mer, le renseignement, la surveillance, la reconnaissance, l'entrée sur un théâtre, les opérations de sécurité, le débarquement de vive force pour une action terrestre et l'évacuation de ressortissants. En outre, une force amphibie pourra déployer des détachements « sur mesures » pour des actions de sécurisation entre celles des forces spéciales et celles des brigades terrestres multirôles.

Porte-aéronefs à tremplin pour avions à décollage court et atterrissage vertical.

L'ARMÉE DE L'AIR

Assurer la permanence opérationnelle

***L'armée de l'Air maintient une posture permanente de réaction rapide partout dans le monde, grâce à ses avions de transport stratégique Airbus A330 MRTT. Dotés d'appareils de contre-mesures infrarouges, ces avions sont capables d'acheminer du fret ou des personnels et de ravitailler en vol 3 chasseurs Eurofighters Typhoon ou Tornado simultanément. S'y ajoutent les avions de transport tactique C130 Hercules et C17 de grande capacité d'emport de fret* (photo).**

L'Association des journalistes de défense s'est rendue le 14 mai 2014 à la base de Brize Norton (près d'Oxford), où 6.000 personnels s'occupent de la flotte de transport aérien. Un officier britannique a exposé le projet « Voyager », financé par un partenariat public/privé et réalisé d'ici à 2016: 14 A330 MRTT (9 déjà livrés), dont 8 sur registre militaire, 1 sur registre civil et 5 disponibles pour affrètement. Après la signature du contrat en 2008, les premiers équipages ont été formés en octobre 2011 et le premier avion est arrivé en décembre. Sur le plan opérationnel, la permanence est effective depuis août 2013, le transport depuis octobre 2013 et le déploiement des ravitailleurs depuis mars 2014. Le «Service Voyager» inclut la maintenance des avions, la conduite des opérations, la fourniture et la formation des personnels : 30 équipages de pilotage en 2014 (60 en 2016) ; 14 équipages de cabine (98 en 2016) ; 18 opérateurs de ravitaillement en vol. Des réservistes les complètent : 7 équipages de pilotage ; 8 équipages civils de cabine ; 2 équipages auxiliaires d'évacuation médicale. Le soutien se compose de personnels mixtes : 150 ingénieurs, dont 75 % d'active et 25 % de réserve, et 60 personnels de soutien aux opérations (50 % militaires/50 % civils). Dans le cadre du Traité de défense et de sécurité franco-britannique, des pilotes français viennent se former à la conduite de l'A330 MRTT (4 mois) et au ravitaillement en vol (1 mois). Cet avion peut transporter 30t de fret, correspondant à 291 soldats entièrement équipés, à plus de 10.000 km ou 20 t, correspondant à 200 personnes évacuées, à plus de 11.850 km. En configuration ravitaillement en vol, il permet l'envoi de : 4 Eurofighters Typhoon jusqu'à la côte Est des États-Unis ; 6 à la base OTAN de Lajes (archipel des Açores) ; 2 jusqu'aux îles Falkland avec une escale à l'île d'Ascension (Atlantique Sud). En configuration transport de fret et ravitaillement en vol, la capacité passe à : 4 Tornado et 10 t de fret jusqu'à Chypre ; 2 Tornado et 4 t de fret jusqu'à Mascate (Oman).

La base aérienne de Brize Norton abrite 8 avions de transport C17 (4 achetés et 4 loués). Caractéristiques : envergure, 51,74 m ; longueur, 53,04 m ; hauteur, 16,79 m ; surface des ailes, 353 m2 ; capacité, 27 sièges, 72 t de fret et 134 t de carburant ; rayon d'action, 4.450 km; liaison directe avec les États-Unis et le Moyen-Orient, mais escale à Chypre pour atteindre l'Afghanistan.

DOSSIER

L'ARMÉE DE TERRE

Prévention et réaction à l'imprévu

Après les retraits d'Irak, d'Afghanistan et bientôt d'Allemagne, l'armée de Terre va réduire ses effectifs pour des raisons financières, les forces spéciales émargeant à un budget séparé. Le projet «Armée 2020 » va accroître son rôle à l'avenir : capacité de maintenir une brigade en opérations sans limite de temps ; entraînement en interarmées et exercices interalliés ; recours aux réservistes.

Le projet « Armée 2020 », annoncé en 2012, a été présenté à l'Association des journalistes de défense le 15 mai 2014 à Andover, siège de l'état-major des forces terrestres. Il prévoit un effectif de 112.000 personnels, dont 82.000 d'active et 30.000 de réserve, répartis entre la Force dite « de réaction » et la Force « adaptable ».

La Force de réaction, équipée et entraînée pour remplir le spectre des missions terrestres, fournit des unités opérationnelles susceptibles d'intervenir sous court préavis et de constituer la dissuasion militaire conventionnelle. Elle compte surtout des troupes d'active avec un faible contingent de réservistes. Elle comprend notamment trois brigades blindées d'infanterie, qui effectuent une préparation opérationnelle de 36 mois afin de pouvoir, à tour de rôle, mettre une brigade en alerte par an. Dans ce contexte, l'armée de Terre française va mettre à sa disposition 19 véhicules blindés du combat d'infanterie, 2 canons Caesar et des instructeurs du 1er Régiment de chasseurs d'Afrique pendant 6 mois, dans le cadre du Traité de Lancaster House (2010). La Brigade parachutiste («16 Air Assault Brigade») alterne les périodes d'entraînement et d'alerte de ses deux groupements tactiques pour disposer en permanence d'une unité susceptible d'intervenir immédiatement. Le Commandement interarmées d'hélicoptères fournit un groupe aéromobile, à la demande, pour l'entraînement et les opérations.

La Force adaptable consiste en un pool de personnels d'active et de réserve, répartis entre 7 brigades d'infanterie et 1 brigade logistique. Ses missions portent sur : la constitution d'états-majors et d'unités lors des opérations de longue durée ; les engagements permanents outre-mer (Chypre, Brunei et archipel des Falkland), cérémonies officielles et services publics ; le développement des capacités militaires de pays partenaires ; la résilience de la nation. Le projet « Armée 2020 » insiste sur l'intégration des réservistes, personnels civils et entreprises fournisseurs aux troupes d'active pour la constitution de la force adaptable. Les réserves seront employées surtout de façon régulière plutôt que dans des circonstances particulières, notamment pour la relève d'effectifs lors d'une opération de longue durée et pour les engagements de défense outre-mer.

La cavalerie française pendant la Grande Guerre

La grande mutation de la cavalerie se produit pendant le premier conflit mondial. Malgré quelques succès, le cheval cèdera le pas au véhicule, dont le blindage remplacera la cuirasse des cavaliers. Grâce à leur professionnalisation et leur formation polyvalente, ces derniers ont pu mettre leurs compétences à la disposition des autres armes.

En août 1914, la cavalerie française compte 91.000 cavaliers et 100.200 chevaux. Ces cavaliers forment 10 divisions de cavalerie, auxquelles il faut rajouter 21 régiments de corps affectés à des unités d'autres armes. Il faut aussi compter les escadrons des divisions territoriales et des services de l'arrière, les pelotons d'escorte et les éclaireurs montés d'infanterie. La cavalerie française prend nettement l'avantage à « l'arme blanche ». Les Allemands préfèrent « le feu de leurs soutiens et de leurs cyclistes ». Cette faiblesse de feu explique sans doute que, comme les divisons restées en couverture, le corps de cavalerie du général Sordet, qui comptait 13.000 chevaux, fut incapable de freiner l'avancée allemande de l'été 1914. En Lorraine, les grandes unités de cavalerie, rattachées aux 1ère et 2ème Armées, ont assuré la liaison des armées orientées à partir du 17 août dans des directions divergentes, protégé leurs flancs découverts et ralenti la progression ennemie. Dans la contre-offensive du général Joffre, à partir du 6 septembre, les 10 divisions permettent de réaliser la jonction des différentes armées. La cavalerie, par sa mobilité, lutte ainsi pour éviter les décrochages au sein de la ligne de front. Une fois la victoire certaine, l'état-major français utilise la cavalerie pour gêner la retraite de l'armée allemande et essayer d'ouvrir des brèches dans ses lignes. Mais l'épuisement des troupes à cheval et le manque d'appui de l'infanterie rendent inefficaces cette tentative. Le 14 septembre, le commandement en chef fait cesser la poursuite générale. Dans la course à la mer qui s'engage alors, la cavalerie retrouve son rôle de couverture, en protégeant notamment les unités britanniques qui débarquent. Face à l'impossibilité de rompre les lignes adverses, chaque armée cherche à gagner son adversaire de vitesse, afin de pouvoir le déborder. La course à la mer aurait pu apparaître comme le dernier acte d'une guerre de mouvement dans laquelle la cavalerie se serait illustrée. En effet, pendant cette nouvelle phase de guerre de mouvement, la cavalerie française profite des espaces libres pour retrouver son rôle d'exploration et d'observation, afin de guetter les moindres points faibles de l'armée adverse. Mais l'accumulation des fatigues depuis le début du mois d'août ne lui permet pas d'emporter la décision.

La mutation

Tirant les conclusions de cet échec, le haut commandement crée, d'octobre 1914 à mars 1915, des unités de cavalerie plus adaptées au combat moderne : 60 escadrons à pied, 25 pelotons cyclistes et 40 sections de mitrailleuses soit 20.000 hommes.

Restent à cheval : les éclaireurs, les officiers de liaison, les attelages d'artillerie et la police militaire. L'armement est modifié : le mousqueton à baïonnette remplace la simple carabine et chaque cavalier monté est doté de 200 cartouches au lieu de 96 à la mobilisation. La cuirasse et le cimier du casque sont abandonnés. La diversité chromatique spécifique à la cavalerie se réduit à la couleur bleu horizon.

Au 1er juillet 1916, les unités de cavalerie dissoutes ont fourni 3.570 officiers et 44.274 hommes de troupe et sous-officiers aux autres armes : 6.000 officiers et sous-officiers rejoignent l'infanterie ; 17.000 simples cavaliers l'artillerie ; 4000 l'aviation (1000 officiers et 3.000 hommes de troupe). Environ 800 pilotes sont d'anciens cavaliers.

Parallèlement à ces réaffectations, sont créées des compagnies de mitrailleuses sur « voiturettes », véritable modernité militaire de la cavalerie durant la première guerre mondiale. La dotation en véhicules blindés est, dans un premier temps, improvisée. Dès son arrivée à Mézières en 1914, le général Sordet fait organiser, au moyen de véhicules de tourisme réquisitionnés, 2 sections de 3 voitures armées d'une mitrailleuse. Le 6 août, ces sections entrent en campagne avec le corps de cavalerie. A l'été 1916, chaque division de cavalerie possède déjà 2 groupes d'automitrailleuses (6 par groupe) et, nouveauté, « d'autos-canons » de 37 mm (3 par groupes). Ces véhicules assurent, au même titre que la cavalerie à cheval, des tâches de reconnaissance, de couverture des flancs en cours de marche, mais ont une capacité à se maintenir sous le feu adverse bien supérieure en raison de leur blindage.

L'année 1918

En 1918, les unités motorisées sont regroupées au niveau des deux corps de cavalerie pour participer à la reprise de la guerre de mouvement : action retardatrice contre l'assaut allemand sur Noyon, Montdidier et Amiens (mars/avril) et entre Aisne et Marne (mai/juin) ; contre-offensive des Alliés entre Aisne et Marne (juillet) en Champagne et Argonne (septembre/octobre) et dans les Flandres (octobre/novembre). Avec la reprise de la guerre de mouvement en 1918, la cavalerie à cheval retrouve toute son importance tactique aux yeux du commandement. En effet, en septembre 1918, la cavalerie montée française va, pour la dernière fois de son histoire, s'illustrer au combat sur le Front d'Orient en Serbie, contre la coalition des empires centraux. Ce sera la « chevauchée fantastique » de l'Armée d'Afrique *(voir p.20)*. Finalement, la part prise par la cavalerie motorisée dans les opérations de la première guerre mondiale est relativement secondaire, en raison de ses faibles moyens peu efficaces, de la longue période de blocage de la guerre de mouvement et de l'inévitable nécessité de « découvrir le mouvement en marchant ». Pourtant, de cette expérience naîtront les futurs régiments d'automitrailleuses, divisions de cavalerie mixtes et divisions légères mécaniques de l'Entre-deux guerres.

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire

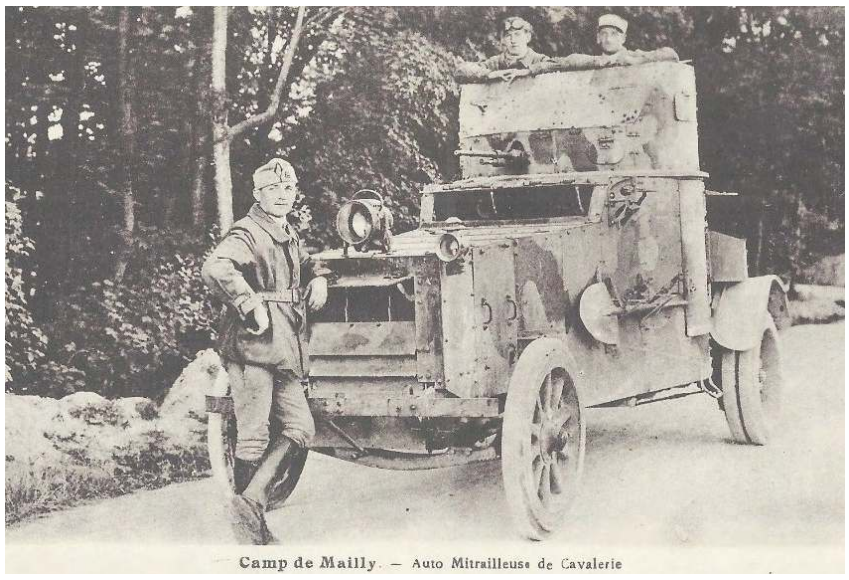
Camp de Mailly. — Auto Mitrailleuse de Cavalerie

Le 2ème Régiment de chasseurs à cheval de 1914 à 1916

Cet extrait du journal de marche du 2ème Régiment de Chasseurs à cheval (2ème RCC) de Pontivy montre les mutations et adaptations nécessaires auxquelles cette unité est confrontée, du début de la guerre à la bataille de Verdun.

Le 4 août 1914, 4 escadrons du 2ème RCC sont embarqués à Pontivy et dirigés vers la frontière belge pour renforcer le XIème Corps d'armée. Les 2 derniers escadrons, partis le 16 août, rejoignent les 21ème et 22ème Divisions d'infanterie le 20 août à Bouillon.

Le 22 août, le régiment au complet combat à Maissin. Le 24, il mène des actions retardatrices d'arrière-garde dans les bois, entre Bouillon et Paliseul, avant de se replier jusqu'à la Marne. Chargé de couvrir une aile du corps d'armée, il est constamment au contact de l'ennemi. Le 30 août, certains escadrons combattent à pied vers Tourteron pour dégager les convois de la 60ème Division d'infanterie. Le 4 septembre, le régiment franchit la Marne. Le lendemain, le XIème Corps d'armée fait face aux troupes allemandes sur la ligne Sommesous-Fère-Champenoise. Pendant **la bataille de la Marne** (5-12 septembre), le régiment couvre l'aile droite de l'armée Foch.

Le 21 octobre, amputé de 2 escadrons, il est mis en route vers le Nord où il va être rattaché au groupe de cavalerie formé pour barrer l'Yser jusqu'à la fin novembre. Pendant cette période, il combat à pied dans les tranchées entre Wulwerghem et Messines au Sud d'Ypres. Le 28 novembre, le 2ème RCC embarque à Saint-Omer et rejoint le corps d'armée à Albert. A partir du 4 décembre, il fournit en permanence un détachement de 200 hommes et la section de mitrailleuses aux tranchées, vers Fricourt (Somme). Il occupera successivement les tranchées devant Fricourt, Bécourt et Thiepval. Prennent part à ce service : les cavaliers du régiment ; un groupe à pied formé de cavaliers venus sans chevaux du dépôt ; un détachement de 40 cyclistes. Le 18 août 1915, le régiment part pour la Champagne. Le 25 septembre, renforcé par 2 escadrons du 27ème Régiment de dragons, il prend position au Sud de Perthes. A 15 h 30, ordre lui est donné de franchir les tranchées ennemies. Les barrages d'artillerie et le feu des mitrailleuses l'arrêtent avant d'arriver à Tahure. Le surlendemain à la suite d'une nouvelle attaque sans résultat, il reçoit l'ordre de se replier. Il regagne la côte 181 et, quelques jours plus tard, se replie à Somme-Bionne. Le 12 mars 1916, le colonel Michelon prend le commandement du régiment à la place du colonel Roussel. Le 12 juin, il suit le XIème Corps de la Vème Armée, dont le général Mangin prend le commandement à **Verdun**. Son 6ème escadron fournit des observateurs d'artillerie et des coureurs à la 151ème Division d'infanterie et assure le service de la circulation et des guides dans le secteur de Verdun. Le 6 juillet, les 5ème et 6ème escadrons sont rattachés à la 63ème Division d'infanterie et quittent Verdun pour l'Alsace jusqu'à leur dissolution le 13 août 1916.

Bertrand Rouvillois,
docteur en Histoire

La « chevauchée fantastique » de l'Armée d'Afrique en 1918

La victoire éclatante d'Uskub (Serbie) du 29 septembre 1918 a été remportée par la Brigade de cavalerie à cheval du général Jouinot-Gambetta de l'Armée d'Afrique. Le même jour, le général Franchet d'Espérey, commandant en chef de l'Armée d'Orient, signe un armistice avec le royaume de Bulgarie.

Début septembre 1918, Franchey d'Espérey se fixe comme objectif de percer le dispositif ennemi au point de jonction des armées germano-autrichiennes et bulgares. Dès le 23 septembre, la Brigade de cavalerie du général Jouinot-Gambetta, stationnée dans la région de Novak, se prépare à l'action. Elle comprend les 1er et 4ème Régiments de chasseurs d'Afrique (RCA) et le Régiment de marche des spahis marocains (RMSM), à la tête desquels se trouvaient respectivement le colonel Lespinasse de Bournazel et les lieutenants-colonels Labauve et Guespereau. Les reconnaissances envoyées par le 1er RCA et le RMSM au centre du dispositif, atteignent, le jour même après 70 km de chevauchée, Prilep, première ville libérée de Serbie. Pendant ce temps, le 4ème RCA progresse à l'Ouest du dispositif. La cavalerie est appuyée à l'Ouest par une division grecque et à l'Est par la brigade du général Tranie. Trois jours après la libération de Prilep, la coalition germano-bulgare décroche vers le Nord en direction d'Uskub (Skopje aujourd'hui), devant l'avancée des divisions serbes par la vallée du Vardar en direction de Veles. La brigade française, soucieuse de maintenir le contact avec l'ennemi, pousse son action vers le Nord et atteint la Babuna, affluent du Vardar, à mi-chemin entre Prilep et Veles. Le général Jouinot-Gambetta apprend par la population que le massif de la Golesnica-Planina n'est pas tenu par l'ennemi. Il décide d'emprunter cette voie, afin de libérer la ville d'Uskub par surprise. Mais aucune route ne traverse le massif. En vue de cette difficile traversée, un avion d'observation-photo effectue un parachutage de clous de ferrures pour chevaux. Le 29 septembre à l'aube, après une approche effectuée par une nuit sans lune et un brouillard épais, c'est l'attaque simultanée par l'Ouest et le Sud de la ville. La gare est prise. Le 4ème RCA pénètre par le Sud-Est et libère Uskub après quelques heures de combat. De son côté, le 1er RCA tombe sur le camp bulgare par hasard. Le retard pris par le groupement Tranie empêche l'encerclement de l'adversaire et la Brigade de cavalerie assiste, impuissante, à la retraite d'un très important groupement ennemi. Les Bulgares demandent quand même l'armistice. Le 21 octobre, la brigade Jouinot-Gambetta atteint le Danube près des « Portes de fer »… après 600 km de chevauchée !

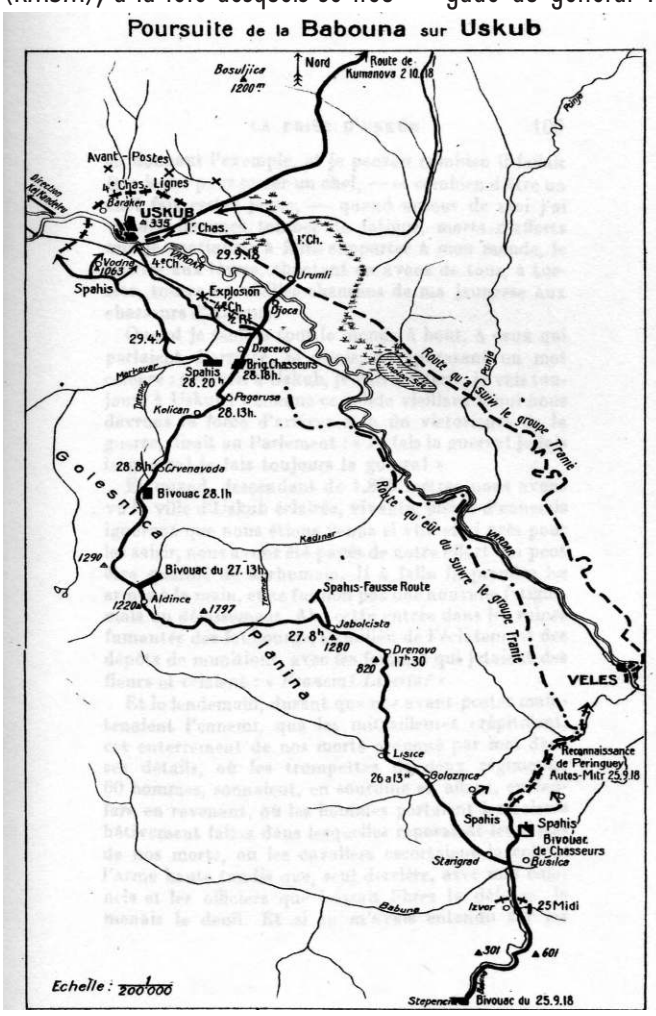

François Castanier
président national

DANS LES LIVRES

CAMPAGNE DE FRANCE (1944-1945)

par Jérôme Leygat

Malgré ses succès, la 1ère Armée, venue d'Afrique, ne vit jamais son action reconnue à sa juste valeur, tant par les pays Alliés que par la France elle-même, qui se désintéressa très vite du sort de ses soldats d'outre-mer après la libération de la métropole. Il faudra attendre le 23 avril 1968 pour qu'un monument soit dédié à sa mémoire à Paris, avec une longue épitaphe signée du général De Gaulle, alors président de la République : « *250.000 hommes auxquels, par la volonté du général Jean de Lattre de Tassigny, vinrent s'amalgamer 150.000 volontaires des Forces françaises de l'intérieur* ». C'est l'histoire de l'Armée d'Afrique pendant la seconde guerre mondiale que raconte Jérôme Leygat avec de nombreux témoignages, photos et illustrations. L'épopée commence en Érythrée en 1941 avec la campagne du Fezzan, menée contre les troupes italiennes par le colonel Leclerc à la tête des premiers bataillons des Forces françaises libres, composés de spahis marocains et de tirailleurs sénégalais pour la plupart. En 1942, ces bataillons, intégrés dans l'armée britannique, luttent contre l'Afrikakorps à Bir Hakeim. Après le débarquement anglo-américain du 8 novembre en Afrique du Nord, l'Armée d'Afrique, renforcée de troupes métropolitaines, participe aux campagnes de Tunisie et d'Italie. En août 1944, elle comprend la 1ère Division de Français libres, les 3 Divisions blindées (1ère, 2ème et 5ème DB), la 2ème Division d'infanterie marocaine, la 3ème Division d'infanterie algérienne, la 4ème Division marocaine de montagne, la 9ème Division d'infanterie coloniale et le 1er Corps aérien français. Les faits d'armes s'enchaînent à partir de 1944 sur deux fronts, au Nord et au Sud de la France : offensive du Garigliano avec le général Juin (13 mai) ; débarquement de la 2ème DB en Normandie (1er août); débarquement en Provence (15 août) ; libération de Paris (25 août) puis de Strasbourg (23 novembre) par la 2ème DB ; réduction de la poche de Colmar (11 février 1945). L'auteur dresse aussi le portrait des principaux généraux acteurs du conflit : les Français Brosset, Dody, De Gaulle, Guillaume, de Lattre de Tassigny, Leclerc, Magnan, de Monsabert, Salan, Touzet du Vigier et de Vernejoul ; les Allemands Himmler (SS), Rommel (Afrikakorps et Normandie) et Wiese ; le Britannique Montgomery ; les Américains Bradley, Devers, Eisenhower, Patch et Patton. Figure également une rare photo de l'acteur Jean Gabin du Régiment blindé de fusiliers marins pendant le siège de la poche de Royan en février 1945. Au sujet du colonel Rol-Tanguy qui déclenche l'insurrection de Paris en août 1944 et qui sera fait «Compagnon de la Libération», le général de Boissieu (ancien grand chancelier de la Légion d'Honneur) déclare lors d'une conférence en 2003: « *Bien sûr, pour prendre les centres de résistance, il n'aurait pu le faire sans les blindés de la 2ème DB, de même que nous n'aurions pas pu liquider aussi vite les résistances allemandes dans Paris sans les FFI* (Forces françaises de l'intérieur) *et les FTP* (Francs tireurs et partisans) ».

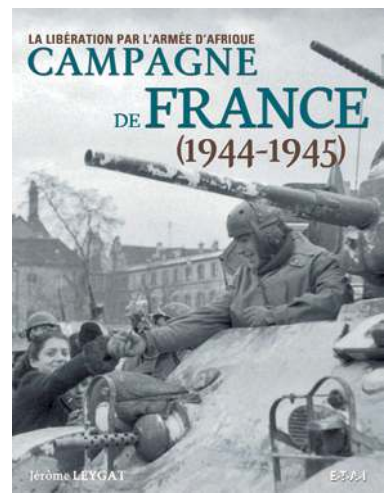

Loïc Salmon

Éditions E-T-A-I/192 pages/42 €

Calvados - 14 - Caen

Cérémonie exceptionnelle à l'Abbaye aux Dames

Dans le cadre du 70ème anniversaire du débarquement de Normandie, le 28 juin, Laurent Beauvais, président du Conseil régional de Basse-Normandie, a honoré les villes et communes de Basse-Normandie décorées de la croix de Guerre, en remettant la médaille commémorative à 300 maires des 3 départements de la région. La liste des villes, communes, villages ravagés durant la bataille de Normandie en 1944 est longue : 466 communes décorées de la croix de Guerre 1939-1945, toutes distinguées du fait de la participation directe de leur population à la résistance ou pour les sacrifices supportés du fait de l'occupation ou des bombardements. Parmi elles, 4 ont été décorées de la Légion d'Honneur : Caen, Falaise, Argentan et Saint-Lô. 10% de la population, soit 14 000 civils, perdirent la vie et il y eut 300.000 sans-abri. Des villes en-

tières ont été rasées. Saint-Lô, détruite à 95 %, était devenue la capitale des ruines. Falaise et Argentan n'étaient plus que désolation. La liste des villes et villages en cendres est sans fin. La bataille de Normandie dura jusqu'au 22 août à Chambois, située au bout de la poche de Falaise. Ce fut une terrible défaite allemande avec près de 10.000 morts à l'intérieur de la poche, où se sont amoncelés les restes d'hommes, d'animaux et de véhicules. 50.000 soldats et officiers plus ou moins valides ont été faits prisonniers. Dans son allocution, Laurent Beauvais a précisé avoir voulu faire un geste symbolique à l'égard des maires de ces communes et qu'à travers ce geste les Normands d'aujourd'hui rendaient un hommage collectif à ceux qui ont payé le prix de notre liberté il y a 70 ans. Invité à cette cérémonie, j'ai fait, dans les jours qui ont suivi, un courrier au président du conseil régional, lui exprimant la reconnaissance de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire pour ce geste particulièrement apprécié des participants. 10 communes du canton, où se tiendra notre assemblée générale le 29 septembre 2014, ont été honorées. Dans ce canton, libéré en totalité le 25 juillet, 4 divisions américaines ont affronté les forces allemandes. Les combats y furent d'une rare violence. La 29ème Division d'infanterie américaine surnommée « Let's go » fut celle qui accusa les plus grosses pertes le 6 juin. A la libération de Saint-Lô, le 18 juillet, elle avait perdu plus de 4.000 hommes. La 2ème Division d'infanterie américaine surnommée « Indian Head » eut 1.253 tués les 11, 12 et 15 juin à Saint-Georges-d'Elle.

Médailles personnalisées.

Paul Laurent, *président de la section de la Manche*

Dordogne - 24 - Rouffillac-de-Carlux

Juin 1944 : enfer sur les rives de la Dordogne

Le hameau de Rouffillac-de-Carlux, commune de Carlux (Dordogne), a le triste privilège d'inaugurer chaque année la liste estivale des commémorations des exactions perpétrées par l'occupant de juin 1944.

6 juin : l'armada des troupes alliées prend pied sur le sable des plages de Normandie. Conjointement, la division « Das Reich » stationnée en Tarn-et-Garonne reçoit l'ordre de rejoindre au plus vite ce nouveau front en progressant sur l'axe Sud-Nord de la route nationale 20 et des voies parallèles. Les hommes du colonel André Pommiès déclenchent, dans le Lot, la lutte ouverte par le harcèlement des troupes d'occupation.

En Tarn-et-Garonne, trois villes sont titulaires de la croix de Guerre 1939-1945 : Dunes, Honor-de-Cors et Montpezat-de-Quercy. Voici un extrait de la citation de Dunes : « *Les hommes valides furent rassemblés sur la place du village et 12 d'entre eux furent pendus au balcon de la poste* ». Progressant en direction du Nord, la Division allemande « Das Reich » traverse le département du Lot. Figeac et Gourdon sont titulaires de la croix de Guerre 1939-1945. Voici un extrait de la citation de Figeac : « *Maquis du Haut-Quercy, 174 morts au combat, fusillade ou déportation ; 450 déportés* ».

Pénétrant dans Souillac, des véhicules blindés de la division « Das Reich » quittent la route nationale 20 et mettent le cap à l'Ouest, d'une part vers Sarlat et Périgueux, d'autre part en longeant la rive droite de la Dordogne, afin d'atteindre le Bergeracois. Ils arrivent au hameau de Rouffillac (département de la Dordogne) le 8 juin 1944. La citation à l'ordre de la brigade résume l'horreur des faits : «*Rouffillac, commune de Carlux : hameau martyr, qui a payé un lourd tribut à la cause de la Résistance. Par son ardent patriotisme, son esprit indomptable de résistance à l'oppression, Rouffillac devait s'attirer l'aveugle répression des troupes allemandes, le hameau fut rasé, incendié et près de la moitié des habitants fusillés et brûlés vifs* ».

Le hameau de Rouffillac, situé à l'extrémité d'un pont sur la berge droite de la rivière Dordogne, a la particularité d'être à la limite de trois communes. Leurs premiers magistrats assurent alternativement la présidence de la cérémonie du souvenir : André Alard de Carlux, Jean-Paul Ségalat de Calviac-en-Périgord et Huguette Villard de Saint-Julien-de-Lampon. L'organisation du 70ème anniversaire échoit à Mme Villard. Un monument atypique de marbre noir, surmonté d'un œil surréaliste scrutant les quatre points cardinaux, nous incite à la réflexion par cette phrase : « *Soyez vigilants, l'oubli est la mort de la mémoire* ». Ni haine, ni oubli, mais….vigilance !

Après le drame de Rouffillac, la Division « Das Reich » et la 11ème Panzer Division, qui vient de Bordeaux, vont semer la terreur sur leur passage: le 11 juin à Mussidan, le 12 au lieu-dit Les-Piles (communes de Cornille et d'Antonne-et-Trigonant), le 17 à Prigonrieux, le 20 à Pressignac-Vicq, le 21 à Sainte-Alvère, puis Lalinde, Saint-Germain-et-Mons et Mouleydier, les 24, 25 et 26 à Sarlat-la-Canéda, le 26 à Cénac et Saint-Julien, le 28 à Coulaures.

21 croix de Guerre

La croix de Guerre 1939-1945 a été attribuée à 21 villes ou villages de Dordogne-Périgord : Antonne et Trigo-

Dordogne - 24 - Rouffillac-de-Carlux

nant ; Beaumont-du-Périgord ; Brantôme ; Cantillac ; Carlux ; Cénac-et-Saint-Julien ; Cornille ; Coulaures ; Lalinde ; Mouleydier ; Mussidan ; Pressignac-Vicq ; Prigonrieux ; Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac ; Saint-Astier ; Saint-Germain et Mons ; Saint-Julien-de-Crempse ; Sainte-Alvère ; Sarlat-la-Canéda ; Sencenac-Puy-de-Fourches ; Terrasson-la-Villedieu. Au total 19 villes citées à l'ordre de la brigade avec étoile de bronze. Sarlat-la-Canéda reçoit une citation à l'ordre de la division avec étoile d'argent et Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac une à l'ordre de l'armée avec palme. Quatre villes commémorent leur martyr en mars : Brantôme le 26, Cantillac le 27, Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac et Terrasson le 31. Trois villes le commémorent en août : Saint-Julien-de-Crempse le 9, Sencenac-Puy-de-Fourchesle 15 et Saint-Astier le 20.

Jean-Pierre Baudin, ***président départemental de Dordogne-Périgord***

Pas-de-Calais - 62 - Montreuil-sur-Mer

Assemblée générale du 12 mars 2014

L'assemblée générale annuelle de la section s'est tenue le 12 mars 2014 en l'hôtel de ville de Montreuil-sur-Mer. La séance est ouverte par le président à 10 h 15.

Le président salue : Bruno Béthouart, maire de Montreuil ; Bernard Pion, conseiller général ; tous les présidents d'associations patriotiques voisines (Légion d'Honneur, Médaille militaire, etc). Il est fait mention des excusés, dont le sous-préfet de Montreuil (devoir de réserve).

Un instant de silence est ensuite observé en mémoire de 3 décédés : Mme Nourtier et MM. Violier et Capelle. Le président présente ensuite 2 nouveaux adhérents : Daniel Evrard et Lucien Blondel.

Ensuite, Claude Dubois, membre du bureau, donne le détail des activités et participations de l'année, au nombre de 25. Le capitaine Habert, trésorier, présente ensuite la situation financière qui est saine et obtient le quitus. Suite aux décès, 2 postes sont à pourvoir au bureau et l'assemblée donne son accord pour Abel Grevet et Daniel Evrard. Le président donne ensuite des informations diverses relatives à la vie de l'association (finalité, mode de fonctionnement, statuts etc). Après l'introduction du président, la parole est donnée à Yves Lejeune, qui fait un exposé à consonance locale (morts par communes de l'arrondissement, tranches d'âge, etc) sur la guerre 1914-1918, avec moyens vidéo et affichage d'une vingtaine de panneaux.

On se dirige ensuite vers le monument aux morts pour le dépôt de gerbe et ensuite retour à l'hôtel de ville pour l'intervention de M. Béthouart, suivie du vin d'honneur.

En fin de séance, le président Gobert fait part de sa décision de mettre un terme, pour raisons familiales, à ses fonctions qu'il exerce depuis 15 années et précise qu'une prochaine réunion du bureau va organiser sa succession.

La journée se poursuit par le traditionnel repas à l'Auberge de la Canche à Beutin, où l'on pouvait compter 44 convives.

Jean-Claude Gobert,
président de la section de Montreuil-sur-Mer

Finistère -29 - Telgruc-sur-Mer

Assemblée générale du 17 mai 2014

La section du Finistère a tenu son assemblée générale statutaire le 17 mai, à Telgruc-sur-Mer.

Après la minute de silence à la mémoire des disparus, notamment du chef de bataillon Henri Moulinec, le président Jean Quintin, après avoir donné lecture de la citation de la ville de Telgruc-sur-Mer, nous informe de l'intégration de la médaille de la Gendarmerie nationale et de la médaille d'Or de la défense nationale accompagnant une citation sans croix dans les nouveaux statuts de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire.

Cette décision nous permettra peut-être d'augmenter le nombre de nos adhérents. A ce propos, chaque membre présent a accepté de prendre un bulletin d'adhésion, à remplir dans les meilleurs délais. Telgruc a été bombardée par erreur le 3 septembre 1944, par des forces alliées mal renseignées sur les positions allemandes qui battaient en retraite. Ce sont 43 Telgruciens, 60 soldats américains, et 25 résistants qui ont trouvé la mort ce jour-là. Ronan Perrot, secrétaire, nous donne ensuite son rapport d'activité.

Conformément aux buts précisés dans les statuts, nous avons participé à Brest, à Quimper et à Châteaulin à diverses cérémonies patriotiques. Nous étions présents au mémorial d'Indochine le 8 juin pour la commémoration de la fin de la guerre d'Indochine. Nous avons participé à la commémoration de Bazeilles (troupes de Marine) le 14 septembre à Plabennec. Auprès de nos jeunes, nous avons également assuré notre rôle d'aînés. A l'École de gendarmerie, nous sommes allés 2 fois pour la présentation au drapeau et 6 fois pour des baptêmes de promotion. Notre drapeau et le président ont été présents à toutes ces manifestations, pour rappeler à ces jeunes qui se destinent au métier des armes, que leurs prédécesseurs ont servi généreusement et glorieusement leur patrie. Ces représentations, que nous avons assurées, sont bien dans la ligne du lien Armée-Nation, de plus en plus important par les temps qui courent. Un contact a été établi avec la section du Morbihan, laquelle a perdu son président.

Mireille Gourlan présente le rapport financier 2013 et donne ensuite beaucoup de renseignements sur les droits des ressortissants de l'ONAC et de ceux des conjoints survivants. Nous avons accueilli des personnalités civiles et militaires : Dominique Le Pennec, maire de Telgruc ; le lieutenant-colonel Delafon, adjoint au commandant de Groupement de gendarmerie de Quimper ; le colonel Noailles, commandant l'École de gendarmerie ; le capitaine de vaisseau de Saint-Exupéry, commandant la Base sous-marine de l'Île Longue ; le capitaine de vaisseau Frédéric Benon, commandant le bâtiment d'essais et de mesures *Monge*.

Un défilé nous a conduits au monument aux morts, où nous avons déposé une gerbe. Le maire nous a ensuite très chaleureusement accueillis pour le vin d'honneur, auquel a succédé le repas en commun.

Jean Quintin, *président*

Puy-de-Dôme - 63 - Saint-Floret

Assemblée générale du 17 mai 2014

L'association du Puy-de-Dôme a tenu son assemblée générale le 17 mai 2014 à Saint-Floret, commune décorée de la croix de Guerre. Cette année, nous commémorons les 70 ans des évènements tragiques qui ont marqué l'hisoire de cette petite ville martyre le 31 juin 1944. Voici la citation décernée à la commune : «*Saint-Floret, Puy-de-Dôme, le 29 juin 1944, à la suite de l'attaque, par un groupe de maquisards, d'une voiture allemande, a été bombardée par une escadrille de 5 avions qui lancèrent, à basse altitude, 70 bombes explosives et incendiaires, détruisant complètement 10 maisons et en endommageant sérieusement 30. Au cours de la rafle opérée ensuite par la Wehrmacht, parmi les quelques personnes restées sur place, a eu 6 de ses habitants arrêtés : 3 furent fusillés, les 3 autres sont morts en déportation*». Nous avons été accueillis par la municipalité, en présence du représentant du délégué militaire départemental et de celui du chef de corps du 92ème Régiment d'infanterie, Compte tenu du devoir de réserve en période électorale, les autorités ont demandé à être excusées. En revanche, plusieurs présidents d'associations d'anciens combattants étaient présents. Un temps de recueillement a été observé en mémoire des disparus, de l'association et des militaires tombés au combat, et en particulier cette année à l'occasion des 60 ans de Dien Bien Phu et des 70 ans des débarquements de Normandie et de Provence. Nous avons aussi eu une pensée pour nos malades. Pour rappel, nous tenons nos assemblées générales dans les villes et régiments du département, décorés de la croix de Guerre: Aulnat, Billom, Bourg-Lastic, Clermont, Gerzat, Volvic. Cette année, c'est Saint-Floret. Ont aussi été sollicités : le 28ème Régiment de transmissions, le plus proche géographiquement et dont une compagnie est jumelée avec Saint-Floret ; le 92ème Régiment d'infanterie, où nous assistons à de très nombreuses prises d'armes, étant un peu chez nous à travers l'amicale régimentaire. En ce qui concerne les effectifs, nous perdons chaque année quelques membres, nous en incorporons de nouveaux, notre effectif ne baisse pas trop vite. Espérons que les nouvelles générations prendront conscience du besoin de se regrouper, avant que nous, les anciens, n'ayons entièrement disparu. Nous avons fait le point : les finances sont saines ; en rentrées, nous n'avons pratiquement que les cotisations, dont nous reversons une partie au siège ; nous payons nos frais de nourriture lors de nos rencontres. Nous ne demandons pas de subventions, notre objectif est de vivre et non pas de créer un capital d'épargne.

L'avenir

L'assemblée générale de 2015 devrait se tenir à Bourg-Lastic et marquer le centenaire de la création de la croix de Guerre.

Des actions sont à l'étude au niveau national. Le président Michel Dareau étant démissionnaire, un nouveau président a été élu, il s'agit du capitaine de corvette Alain Bonnet, ancien de l'aéronavale cité lors de l'opération « Manta » au Tchad et ancien pilote de ligne chez Air France.

Remise du drapeau par Michel Dareau (à gauche) au nouveau président Alain Bonnet.

Puy-de-Dôme - 63 - Saint-Floret

Il a toutes les qualités pour assurer la continuité des valeurs de notre association. Dans le nouveau bureau Michel Dareau deviendra trésorier, Agnès Bonnet sera secrétaire, Henry Neuville reste porte-drapeau. Notre emblème, le drapeau, a été transmis officiellement au nouveau président.
Les remerciements ont été adressés à M. Perron, conseiller municipal, représentant Maguy Lagarde, maire.
La médaille commémorative des croix de Guerre a été offerte à la municipalité en souvenir de notre passage à Saint-Floret. Une gerbe a été déposée au monument aux morts pour la France, participant ainsi, de façon concrète au devoir de mémoire. Un vin d'honneur, offert par la municipalité, clôturait notre réunion. L'excellent repas de cohésion, servi au restaurant « Le Dristan », nous a permis de terminer dans une bonne ambiance notre traditionnelle assemblée générale annuelle.

Alain Bonnet et Michel Dareau,
présidents élu et sortant

Loir-et-Cher - 41- Saint-Gervais

Assemblée générale du 30 mars 2014

Ce jour, à 10 h, se sont réunis les membres de la section des Croix de guerre du 41, en la mairie de Saint-Gervais-La-Forêt. Merci au maire qui met à notre disposition ses locaux. Tous les membres ont été convoqués par courrier du 7 mars 2014. Hélas, beaucoup des nôtres ne peuvent se déplacer (maladie, hôpital, l'âge). 25 sont excusés et je les remercie de m'avoir prévenu. Donc à ce jour, 71 adhérents, dont les 4 villes décorées de Blois, Chambord, Mont-près-Chambord et Vendôme. Toutes les cotisations ont été réglées. Le président, après appel effectué, remercie les présents et les porte-drapeaux amis qui effectuent un travail admirable. Le nôtre, Guy Duflot, est exemplaire dans sa tâche. Tous les deux, nous vous avons représentés à 53 manifestations patriotiques. Une minute de silence est d'abord observée en mémoire de nos amis disparus en 2013 et début 2014 : Mmes Mallardeau et Gérome, M. Gest et Mollereau, puis pour nos « frères d'armes » disparus au Moyen-Orient ou en Afrique. Rappelons en passant que les croix de Guerre ne sont décernées que pour des faits de bravoure ou pour des périls affrontés. Saluons nos derniers adhérents, M. Berne et Jean-Pierre Thiolat. Merci à eux de nous avoir rejoints. Je reviens sur les absents et sur ceux qui sont sur leur lit de souffrance : MM. Chollet, Cloué, Conci, Dandrieux (président d'honneur et fondateur de la section en 1986), Ferrié, Gozin, Lamiscarre, Pardessus, Pigoreau et Mmes Lemire et Querville. Souhaitons-leur une meilleure santé. Le vérificateur aux comptes, Pierrot Gourgues, s'est présenté le 28 mars au domicile du trésorier. Les documents comptables présentés, vérifiés, contrôlés sont en parfaite concordance avec la situation envoyée au siège (Hôtel des Invalides à Paris) le 6 février 2014. La situation est saine et les comptes sont excédentaires pour la 5ème année consécutive. Merci à notre bureau de permettre à notre effectif de rester stable. Je suis aidé par nos 2 vice-présidents : M. Petit pour le Nord et P. Aubin pour le Sud. Un grand merci à notre secrétaire, P.Leclerc qui, handicapé comme vous le savez, fait tout ce qu'il peut pour continuer à accomplir sa tâche. Nous comptons 71 adhérents. Cela veut dire : 35 anciens et 36 nouveaux ; 37 décorés et 34 membres sympathisants. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous le général Beyer et le colonel Boucher (délégué départemental adjoint). Le colonel Valynselle, quoiqu'attendu, a été retenu au dernier moment par sa mission. Le devoir de réserve, en cette période électorale, a empêché certaines personnalités de se déplacer. A l'issue de notre réunion, nous nous dirigeons vers le monument aux morts pour la cérémonie et entonnons une vibrante « Marseillaise ». A la suite de quoi, nous retournons vers la mairie pour le pot de l'amitié afin de clôturer cette matinée.

Charles Couradjut, *président*

p26-28 Puy Dome Loir Cher Tarn Garonne _Mise en page 1 14/09/14 12:31 Page 3

Tarn-et-Garonne - 82 - Nègrepelisse

Assemblée générale du 26 Avril 2014

La section du Tarn-et-Garonne a tenu son assemblée générale au château de Nègrepelisse. Tout ce que compte le département en qualité de médaillés militaires détenteurs de nos décorations était là. De nombreuses personnalités civiles et militaires étaient présentes à l'assemblée générale, présidée par son président départemental Norbert Maisonneuve. Parmi elles, se trouvaient : Yvon Collin, sénateur ; Jacques Rainaud, directeur de l'ONAC ; Thierry Deville, conseiller régional ; Brigitte Barèges, maire de Montauban et ex-députée ; Maurice Corrécher, maire de la commune ; Vincent Teulières, maire de Saint-Etienne-de-Tulmont ; Francis Delmas, maire de Vaissac ; les généraux (2S) Pachabeyian, Mouton et Gautier; les colonels Bonnefont de la Base de défense, Pagès du Groupement de gendarmerie; les représentants des Ordres nationaux et de la Médaille militaire. Étaient aussi là : de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants (UNC, ANOCR, FNRG, CATM-PG, ANCAC, Porte-Drapeaux 82, Souvenir Français etc.) ; les officiers représentants les 17ème et 31ème Régiments du génie et le 9ème Bataillon de soutien aéro-mobile. Beaucoup d'anciens combattants du département et sympathisants avaient également fait le déplacement. Le président remercia la municipalité d'avoir mis à disposition de notre section l'auditorium du château.

Le directeur de l'ONAC fit part à l'assemblée, des manifestations prévues dans le département à l'occasion du centenaire de la Guerre 1914-1918. L'état des effectifs s'élève à 89 membres et 2 villes titulaires de la croix de Guerre. Les rapports d'activité et moral furent aussi présentés. On fit appel à candidature pour le renouvellement du bureau et notamment d'un trésorier. Hélas, peu de candidats se portèrent volontaires à l'exception de Paul Schuh, titulaire de la Médaille militaire et de nombreuses citations, qui fût élu vice-président délégué. Il y eut également deux allocutions très intéressantes à la veille des élections européennes : l'une sur les institutions européennes par le professeur Chiaradia, agrégé et docteur en Histoire; l'autre par le général Mouton (2S) sur la défense européenne. Le président dans son allocution de fin d'assemblée générale, évoqua les inquiétudes du monde combattant sur le devenir de notre armée, des restrictions budgétaires dont elle est l'objet, de la réduction des effectifs, du vieillissement du matériel et des « couacs » du logiciel Louvois. Puis ce sont les autorités civiles et militaires qui prirent la parole.

Pour clôturer la matinée, une cérémonie était organisée au monument aux morts. Des gerbes y furent déposées à la mémoire des morts pour la France. Ce fut également l'occasion d'une remise de décoration. A la fin de la cérémonie, toute la délégation retourna au château pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité et le buffet de cohésion. L'après-midi, les présents ont pu bénéficier d'une visite gratuite du château et de ses installations et d'une visite de la chaufferie à bois de la commune de Nègrepelisse.

Norbert Maisonneuve, ***président***

Joël Cocherea s'est vu décerner la croix du Combattant avec agrafe « Tchad » par le lieutenant-colonel Bonnefont, adjoint au commandant de la base de défense.

Essonne - 91- Etampes

Assemblée générale du 15 février 2014

Notre assemblée générale a eu lieu le 15 février à Etampes, qui peut s'enorgueillir d'être une ville décorée de la croix de Guerre avec palme. Nous nous devions de l'honorer en nous réunissant là où beaucoup de gens et de biens ont été anéantis lors de la guerre 1939-1945. Sont présents : Mmes Lay, Philippe et Rousseau ; MM. Anfray, Bordier, Cerceau, Chipault, Deniau, Degranges, Laumière, Laval, Lépinay, Munier et Rives. Pouvoirs : Mmes Bernalès et Dubreucq ; MM. Broussoux, Bolle, Boucard, Doisneau, Drouet, Dussaule, Gamel, Garcia, Kruszelnicki, Philippe, Pichon, Ribault, Rossato et Torre. Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présents. Ce 15 février, nous étions rassemblés entre compagnons ayant vécu un épisode de notre vie en Afrique du Nord, pour la majorité en Algérie.

Notre président demande à l'assistance d'observer une minute de silence pour nos compagnons disparus au cours de l'année 2013. Il avait retenu ce lieu pour honorer le secteur Sud, puisque notre département a été, avec l'accord de tous les adhérents, divisé en trois secteurs, chaque secteur étant mis à la tâche par roulement. L'assistance, composée d'anciens combattants, de veuves, de sympathisants et de M. Laumière, (représentant du député-maire d'Etampes), était réunie afin de connaître les actions menées pendant l'année 2013.

Les différents rapports ont été adoptés à la majorité : rapport moral du président et rapport financier de M. Rives contrôlé par M. Degranges pour l'année 2013. Quitus a été donné à notre trésorier pour sa gestion. M. Degranges est réélu commissaire aux comptes pour 2014.

Le bureau a été reconduit à l'exception du poste de secrétaire, qui sera assuré par le président en attendant. Nous avons ensuite traité les questions diverses et particulières. Les réponses ont été données par le président. La carte de transport «navigo» a été l'objet de diverses présentations.

La réunion terminée, le président a demandé à l'ensemble des présents de se rassembler pour la photo souvenir honorant la réunion et les membres ayant participé à celle-ci.

Le verre de l'amitié a permis aux membres du bureau de reprendre haleine. Une rose a été offerte à chaque dame présente. Le repas qui a suivi a été apprécié par l'ensemble des convives, qui se sont promis de continuer à entretenir la même amitié et la même ambiance.

Marcel Lépinay, *président*

Paris - 75

L'histoire «secrète» d'une balance pendant la deuxième guerre mondiale

Jean-Luc Leroy, pharmacien à Trouville-sur-Mer, capitaine de réserve, nous raconte l'histoire de cette balance, située devant la pharmacie centrale du port. La balance était le seul point lumineux de la ville durant le couvre-feu de la seconde guerre mondiale. Ce point lumineux était une petite lampe blanche, située dans la balance qui l'éclairait jour et nuit. Selon plusieurs témoins, et en particulier une dame aujourd'hui décédée, la Résistance utilisait cette balance comme « boîte aux lettres morte ». Une personne écrivait un message sur un ticket de cette balance et le cachait derrière la balance. Une autre personne venait plus tard se peser, posait sa main droite derrière la balance, récupérait le message et jetait à terre de la main gauche le ticket qui sortait de la balance.

CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

Paris - 75

Cette manœuvre passait inaperçue auprès des Allemands. Voici un exemple de message sur le ticket : « *Le bateau de le pêche X se rendra à la capitainerie du Havre pour voir un certain commandant Churchillais, ce commandant lui donnera les instructions : aller récupérer les parachutistes anglais tombés au large et les laisser en Baie-de-Seine pour que les courants les ramènent sur la côte, puis rentrer ensuite au port sans les parachutistes, ainsi aucun risque lors des fouilles à l'arrivée du bateau* ».

Selon des pêcheurs et le trouvillais Dominique Pillet, il arrivait que d'anciens combattants allemands embarquent sur les bateaux de pêche. Dans ce cas, les pêcheurs emportaient du calvados pour faire boire les Allemands qui s'endormaient sur le bateau. Ils pouvaient ainsi revenir au port avec leur cargaison (un parachutiste anglais ou des produits de contrebande) et la laisser dans un grand égout, caché sous la halle aux poissons de Trouville-sur-Mer.

Jean Cottentin, ***vice-président de la section de Paris et ex-secrétaire général national***

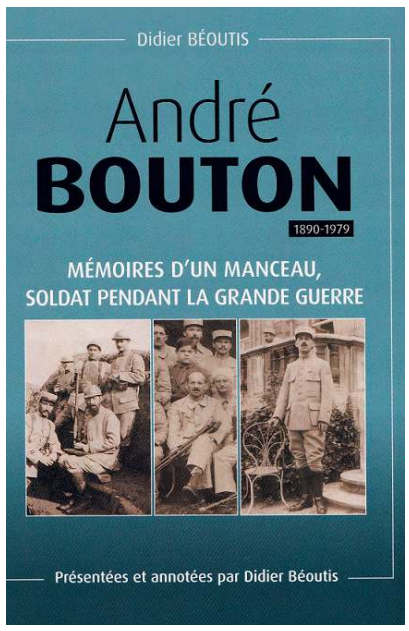

« Mémoires de la Grande guerre » du sous-officier André Bouton, titulaire de la croix de Guerre

Didier Béoutis, adhérent de la section de Paris, a publié, sous le titre « André Bouton (1890-1979), mémoires d'un Manceau, soldat pendant la Grande guerre », les souvenirs de guerre rédigés par son grand-père maternel qu'il a annotés et illustrés.

Alors jeune clerc de notaire au Mans, André Bouton est appelé en août 1914 et ne sera démobilisé qu'en mars 1919, après une période de 56 mois, durant laquelle il aura connu toutes les positions possibles pour un sous-officier d'infanterie : bureaux d'état-major, unités d'instruction, front sur la Somme pendant 18 mois, hôpitaux (il a été blessé deux fois), maisons de convalescence et postes de surveillance anti-aérienne à l'arrière. Pendant tout ce temps, André Bouton a écrit ses impressions, chaque jour, sur 1.000 pages de carnets. Après la fin de la guerre, il en a rédigé une synthèse d'environ 300 pages, en vue d'une publication… qu'il n'a jamais réalisée ! Le manuscrit était donc resté dans la famille. André Bouton écrit à la façon du futur historien qu'il sera, non pas avec un esprit critique systématique, mais avec un grand souci de vérité. Ses mémoires ne ménagent personne : dysfonctionnements de l'armée au début de la mobilisation ; atermoiements des chefs militaires ; opérations sur le front avec ordres et contre-ordres ; état d'esprit des populations et notamment des « embusqués », des héros et des couards ; le bilan de la guerre. Bref, ces mémoires constituent un témoignage, au quotidien, de la Grande guerre vue par un soldat de base, qui a suffisamment d'instruction pour comprendre ce qui se passe autour de lui.

Blessé à son poste de combat pendant la bataille de la Somme le 17 juillet 1916, André Bouton se verra décerner la croix de Guerre, qui lui sera remise, à l'hôpital du Mans, par le général Maurice Leturc, sans cérémonial particulier.

Éditions ITF-Mulsanne. 340 p/25 €

CARNET

DÉCÈS

Section d'Antibes

Abel BORD

Section de Cestas et des Graves

Augustin VERGÉ

Section de Dordogne-Périgord

Oscar MAZEAU

Section de Haute-Corse

Jacques BATTISTINI

Section de Haute-Savoie

Roger BIGNET

Section de Loire-Atlantique

Jean-Paul LORCET

Max MUSSOT

Section du Loir-et-Cher

Jacques PARDESSUS

Section de la Somme

Jacques BERTHE

Jacqueline BIGORNE

Jean ASSINO

René THÉROINE

DÉCORATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Au grade d'Officier :

Section de Loire-Atlantique

Robert LASNIER

Au grade de Chevalier :

Section du Finistère

Léopold BISIEN

Section du Tarn

Aimé AMALRIC

Section de Vichy

Albert CROCHET

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE SES AMITIÉS AUX FAMILLES.

Hôtellerie IGESA

Vous pouvez bénéficier des prestations de l'Institution de gestion sociale des armées (IGESA) pour l'hôtellerie avec inscription individuelle en scannant votre carte du combattant ou celle du titre de Reconnaissance de la nation (TRN).
Ensuite, vous l'envoyez en pièce jointe par internet à l'adresse suivante : *www.igesa.fr*
Téléphone : 04 95 55 20 20